

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Kaurit® Glue 385

UFI: 5GSW-F0NP-800H-0FTM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: produit chimique

Utilisation non recommandée: Toute information technique nécessaire sera fournie par BASF à la

demande des autorités compétentes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/

aérosols.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P311 En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

polymère à base de :urée, formaldéhyde

dans l'eau

Ingrédients soumis à réglementation

formaldéhyde

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Teneur (W/W): >= 0.6 % - <= 0.6Acute Tox. 2 (Inhalation - Vapeur)

Acute Tox. 3 (par voie orale)

Numéro CAS: 50-00-0 Acute Tox. 3 (par voie cutanée) Numéro-CE: 200-001-8 Skin Corr. 1B

Eve Dam. 1 Numéro INDEX: 605-001-00-5 Skin Sens. 1

Substance avec limite d'exposition Muta. 2

professionnelle EU Carc. 1B

H330, H317, H350, H341, H314, H301 + H311

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2: 5 - < 25 %

STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 5

%

Skin Sens. 1: >= 0,2 % Skin Corr./Irrit. 2: 5 - < 25 % Skin Corr./Irrit. 1B: >= 25 %

méthanol

Teneur (W/W): >= 0.3 % - <= 0.3Flam. Liq. 2

Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur) Numéro CAS: 67-56-1 Acute Tox. 3 (par voie orale)

Numéro-CE: 200-659-6 Acute Tox. 3 (par voie cutanée) Numéro INDEX: 603-001-00-X

STOT SE (Système Nerveux Central, nerf

optique) 1

Substance avec limite d'exposition H225, H301 + H311 + H331, H370

professionnelle EU

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 2: 3 - < 10 % STOT SE 1: >= 10 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: formaldéhyde, méthanol, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales. En cas d'incendie, formation possible de gaz/vapeurs toxiques. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts. Éviter la pénétration dans des drains et eaux de surface. Vérifier la conformité avec les règlementations locales avant envoi dans les installations de traitement des effluents.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Informer les travailleurs des risques possibles causés par la libération de formaldéhyde au cours du traitement.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: acier au carbone (acier), acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4301 (V2) Autres données sur les conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

50-00-0: formaldéhyde

VLE 0.74 mg/m3; 0.6 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

VME 0,37 mg/m3 : 0,3 ppm (MAK (CH)) VME 0,37 mg/m3; 0,3 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VLE 0,74 mg/m3; 0,6 ppm (MAK (CH))

67-56-1: méthanol

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Effet sur la peau (MAK (CH))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 260 mg/m3; 200 ppm (MAK (CH)) VLE 1.040 mg/m3; 800 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Effet sur la peau (MAK (CH))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 260 mg/m3; 200 ppm (MAK (CH)) VLE 520 mg/m3; 400 ppm (MAK (CH)) VLE 520 mg/m3; 400 ppm (MAK (CH)) VME 260 mg/m3; 200 ppm (MAK (CH))

Effet sur la peau (MAK (CH))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Composants avec PNEC

50-00-0: formaldéhyde

eau douce: 0,132 mg/l eau de mer: 0,132 mg/l libération sporadique: 0,49 mg/l sédiment (eau douce): 0,686 mg/l

sédiment (eau de mer): 0,686 mg/l

sol: 0,059 mg/l

station d'épuration: 0,19 mg/l

Pas de valeur PNEC disponible.

67-56-1: méthanol

eau douce:

Pas de risques identifiés.

eau de mer:

Pas de risques identifiés. libération sporadique: Pas de risques identifiés.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

station d'épuration:

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau douce):

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau de mer):

Pas de risques identifiés.

sol:

Pas de risques identifiés.

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Aucun potentiel de bioaccumulation.

Composants avec DNEL

50-00-0: formaldéhyde

travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation:

0,75 mg/m3, 0,6 ppm

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation:

0,375 mg/m3, 0,3 ppm

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 240

mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale:

4,1 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

102 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée:

0,012 mg/cm2

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux,

Inhalation: 0,1 mg/m3

67-56-1: méthanol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 20

mg/kg

travailleur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie cutanée: 20

mg/kg

travailleur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, par voie

cutanée

Pas de risques identifiés.

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 130 mg/m3

travailleur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, Inhalation: 130

ma/m3

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 130 mg/m3

travailleur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 130 mg/m3

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 4

ma/ka

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie orale: 4

mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

4 mg/kg

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie

cutanée: 4 mg/kg

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

consommateur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, par

voie cutanée

Pas de risques identifiés.

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 26

mg/m3

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, Inhalation: 26

mg/m3

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 26 mg/m3 consommateur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 26 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de dégagement de gaz/de vapeurs. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés inorganiques (p.ex. EN 14387 Type B)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide

Couleur: blanc, translucide à opaque Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

Point de fusion:

non applicable

Température d'ébullition: env. 100 °C

Inflammabilité: non inflammable, non auto- (autre(s))

inflammable

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Point d'éclair:

non applicable

Température d'auto-inflammation:

non applicable

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre

appropriés.

Valeur du pH: env. 8 (DIN ISO 976)

(20 °C)

Viscosité, cinématique:

Pas de données disponibles.

Viscosité dynamique: 600 - 800 mPa.s (DIN EN ISO 3219, Annexe B)

(20 °C)

Solubilité dans l'eau: miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): < 1,0

Ces informations proviennent des

propriétés de chacun des

composants.

Pression de vapeur: 17 mbar

(20 °C) 95 mbar (50 °C) 122 mbar (55 °C)

Densité: 1,29 - 1,30 g/cm³ (ISO 2811-3)

(20 °C)

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Autres caractéristiques de sécurité

hygroscopie: non hygroscopique

Teneur en solide: 64,5 - 66,5 % (DIN EN ISO 3251)

Autres informations: aucun(e)

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors des réaction avec les acides, l'eau et/ ou la chaleur, du formaldehyde sera libéré, pouvant agir en tant que sensibilisant.

10.4. Conditions à éviter

> 30 °C

Eviter la chaleur. Éviter le gel. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Peroxydes organiques, bases fortes, acides forts, anhydrides d'acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. L'inhalation d'un mélange enrichi/saturé en vapeur dans l'air ne présente pas de risque aigu.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

rat (par inhalation): 7 h (IRT)

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

page: 12/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test de Draize) Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test de Draize)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Peut déclencher des réactions allergiques. Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Non mutagène (document technique 2003 de conseils d'EU)

cancérogénicité

Données relatives à : formaldéhyde Evaluation du caractère cancérogène:

Après une exposition inhalative à vie à des concentrations provoquant des dommages aux muqueuses, des tumeurs nasales sont apparues chez les rats. Pour d'autres espèces animales ces mêmes résultats n'ont pas été observés ou l'ont été avec un effet nettement plus faible. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC/IARC) a classé le formaldéhyde en Catégorie 1 des substances cancérigènes chez l'homme, sur la base d'une évidence épidémiologique qui a montré une relation entre l'exposition à l'aldéhyde formique et le cancer du rhino-pharynx. Aucun effet nocif n'est à attendre si les équipements de protection individuelle et les mesures d'hygiène industrielle recommandés sont appliqués.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Aucun effet toxique sur la reproduction n'est signalé.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

non tératogène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Données relatives à : formaldéhyde

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

page: 13/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données relatives à : méthanol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer la perte de la vue après ingestions répétées. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut causer la perte de la vue.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (48 h) > 500 mg/l, Leuciscus idus (statique)

Concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

boue activée, industrielle (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données sur l'élimination:

Pas de données disponibles.

page: 14/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurelles. L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Données relatives à :formaldéhyde

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Données relatives à :méthanol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action

page: 15/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

biologique des boues activées. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies: Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport: Groupe d'emballage:

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas applicable

Pas applicable Pas applicable

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Pas applicable

Pas applicable

Pas applicable

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

page: 16/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable

Dangers pour l'environnement:

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

réglementations de transport

Produit non dangereux au sens des

Pas applicable

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN number or ID

Not applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

UN proper shipping

Not applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

Pas applicable

name: Transport hazard Not applicable

class(es):

for user

number:

le transport:

Pas applicable

Groupe d'emballage: Dangers pour

Packing group: Environmental

Not applicable Not applicable

l'environnement:

Pas applicable

hazards:

Précautions particulières à

Aucun connu

Special precautions

None known

prendre par l'utilisateur

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour	Pas applicable	Environmental	Not applicable
l'environnement:		hazards:	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 28, 3, 72, 75, 77

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Classe de danger pour l'eau (§8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)): (1) Faible polluant de l'eau.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimiques suisse.

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent pas entrer en contact avec ce produit dans le cadre de leur travail. Lorsqu'il est établi sur la base d'une analyse de risques qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées, elles peuvent travailler avec ce produit (ordonnance sur la protection de la maternité)

Il convient de respecter les prescriptions suisses suivantes lors de l'emploi de cette substance / préparation dans le cadre professionnel:

- Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et art. 1 let. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Sens. sensibilisation de la peau

Carc. Cancérogénicité
Acute Tox. Toxicité aiguë
Skin Corr. Corrosion cutanée

Eye Dam. Des lésions oculaires graves

Muta. Mutagénécité sur les cellules germinales

Flam. Liq. Liquides Inflammables

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 18.0

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 17.0

Produit: Kaurit® Glue 385

(ID Nr. 30034926/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H330	Mortel par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H301 + H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système Nerveux
	Central, nerf optique).

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.